

## SERVICES À LA PERSONNE

### Contacter la FGTA-FO

> Stéphanie Prat-Eymeric  
Secrétaire fédérale  
Courriel : stephanie.eymeric@fgta-fo.org  
Tél. : 06 63 83 59 13

> Richard Roze  
Secrétaire fédéral  
Courriel : richard.roze@fgta-fo.org  
Tél. : 06 84 99 59 31

Paris, le 6 mars 2020

### **CORONAVIRUS : LA FGTA-FO DEMANDE UNE PROTECTION DES SALARIÉS DES SERVICES À LA PERSONNE**

Un nombre chaque jour plus important de salariés du secteur des services à la personne (entreprises de services à la personne et salariés du particulier employeur) sont confrontés à des refus d'intervention ou à l'impossibilité de travailler dans certaines zones comme l'Oise.

D'un côté, les clients ne comprennent effectivement pas pourquoi l'infirmière pour une toilette à domicile porte masque et gant, alors que l'auxiliaire de vie n'a aucun moyen de protection.

De l'autre, ce deux poids deux mesures ne passe pas auprès des salariés amenés à rencontrer un nombre important de personnes chaque jour, y compris dans les « clusters ». De plus en plus de salariés invoquent leur droit de retrait.

Les partenaires sociaux ont alerté le ministère de la Santé sur le sujet. Celui-ci minimise la situation comme le Gouvernement le fait depuis de trop nombreuses semaines, et renvoie une prise de décision à un éventuel passage au stade 3 de l'épidémie.

La FGTA-FO dénonce une situation qui conduit à l'impossibilité d'assurer des prestations essentielles à la vie courante des personnes âgées les plus dépendantes (GIR 1 et 2) et des allocataires de la PCH, et qui place les salariés dans une situation délicate vis-à-vis de leur employeur.

La FGTA-FO alerte les pouvoirs publics : le stade 3, c'est demain !

La FGTA-FO demande donc une réelle prise en compte des besoins du secteur des services à la personne avec un accès garanti et urgent au stock de masques. Tout protocole de protection complémentaire doit être envisagé à des fins de sécurité et de pédagogie envers le public, et les salariés que nous représentons.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

**[www.fgtafo.fr](http://www.fgtafo.fr)**